

Réception par le préfet : 21/05/2024



**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**Département de la SEINE-MARITIME**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE**

**Séance du mardi 14 mai 2024**

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	19	19

Date de la convocation : 07 mai 2024

Date d'affichage de l'ordre du jour : 07 mai 2024

**L'an deux-mil-vingt-quatre, le quatorze mai à 18h45, le conseil municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire sur convocation en date du sept mai deux-mil-vingt-quatre, sous la Présidence de Monsieur COUILLER Jean-Paul, Maire.**

**Étaient présents :**

Madame BOULIER Claude, Monsieur BRUNG Michel, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur CAUCHOIS Philippe, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Madame DECURE Mélanie, Madame DELESTRE Nathalie, Monsieur DELAMARE Dominique, Monsieur GAUDICHON Vincent, Monsieur JAMES Rémy, Madame LECOQ Annie, Madame NÉE Amélie, Monsieur ORIENT Olivier, Madame OSMONT Marie-Claire, Monsieur PELFRÈNE Daniel, Monsieur POTHÉRAT Frédéric, Monsieur RAIMBAULT Daniel, Madame SAHUT Géraldine et Madame TALBOT Christine.

**Secrétaire de séance :**

Monsieur ORIENT Olivier a été nommé secrétaire de séance.

**2024 / 052 – RECENSEMENT DES PROJETS DE TRAVAUX AVEC LE SDE 76 POUR 2025**

Comme chaque année, le Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime (SDE 76) sollicite la commune pour programmer les futures opérations pour 2025.

À cet effet, Monsieur le Maire invite Monsieur CALTOT à présenter les éventuels projets.

Le conseil municipal est invité à en délibérer.

Monsieur le Maire propose donc de demander au SDE 76, dans le cadre du recensement de projets pour 2025, le chiffrage de la 2<sup>ème</sup> partie du remplacement des mâts fonte dans le centre bourg par des LED et la 2<sup>ème</sup> partie de l'effacement sur la RD 43.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal AUTORISE le Maire à demander au SDE 76 un chiffrage de travaux pour :**

- La 2<sup>ème</sup> partie du remplacement des mâts fonte dans le centre bourg par des LED ;
- La 2<sup>ème</sup> partie de l'effacement sur la RD 43.

Le secrétaire de séance, Olivier ORIENT

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Jean-Paul COUILLER



Date d'affichage de la présente délibération

Le 21 mai 2024